



A Madame l'Inspectrice d'Académie
Et Monsieur l'Inspecteur départemental de
L'Education Nationale de la circonscription
d'Auray.

Auray, le 09 septembre 2014

Objet : Nouvelle situation à l'Ecole Maternelle Rollo d'Auray

MICHEL LE SCOUARNEC

SENATEUR DU MORBIHAN

**MEMBRE DE LA
COMMISSION DE LA CULTURE**

**MAIRE D'AURAY
DE 1995 A 2012**

MEMBRE DES GROUPES

D'ETUDES :

MER ET LITTORAL,

PRATIQUES SPORTIVES,

ETHIQUE DU SPORT,

METIERS D'ART,

TOURISME ET LOISIRS

*Madame L'Inspectrice d'Académie,
Monsieur L'Inspecteur départemental,*

J'ai l'honneur de vous faire part de mes observations suite à votre décision de supprimer un demi-poste à l'Ecole Maternelle Rollo.

Certes, je connais vos difficultés dues au manque de moyens dont vous disposez pour satisfaire l'ensemble des besoins de l'Ecole.

Cependant, tout doit être fait pour créer les meilleures conditions d'accueil pour nos petits afin qu'ils grandissent et s'épanouissent.

La devise de notre République (Liberté Egalité Fraternité) mérite d'être mise en œuvre au quotidien et d'être appliquée prioritairement à l'Ecole.

La suppression du demi-poste à la Maternelle Rollo engendre une surcharge importante des trois classes fonctionnant l'après-midi (plus de trente élèves par classe).

Les enfants des quatre classes s'en trouvent ainsi perturbés, leurs repères étant modifiés chaque jour. Dans ces conditions les nouveaux rythmes scolaires me semblent fortement dévalués et risquent de perturber les élèves.

Par ailleurs l'accueil des enfants de moins de trois ans devrait être équitable, juste, en appliquant une même règle pour tous, quelle que soit l'Ecole, quelle que soit la commune.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer Madame La Directrice académique, Monsieur L'Inspecteur de l'Education Nationale, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

^ Michel Le Scouarnec